

À la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue le vingt-sixième (26e) jour de février 2026, à 17h15 à l'Hôtel de Ville de Hérouxville, sont présents : Monsieur le Maire Michel Tremblay et les conseillers et conseillères suivants(es) : Monsieur Éric Bouchard, Madame Isabelle Clément, Madame Diane Jacob, Madame Hélène Gilbert, Monsieur Yvan Bordeleau.

Est absent, M. Luc Gervais, en raison d'un voyage hors du pays.

Monsieur Michel Tremblay, maire, agissant à titre de président de l'assemblée.

Tous formant quorum.

Assiste également à la séance: Madame Sabrina Charland, directrice générale adjointe et greffière adjointe

### **01 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

2026-02-34

Proposé par : M. Éric Bouchard  
Et il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 02 Camion des premiers répondants
- 03 Transfert de solde- Camion de pompiers
- 04 Archive de la régie des incendies
- 05 Levée de la séance

### **02 Camion des premiers répondants**

2026-02-35

Proposé par : M. Yvan Bordeleau  
Et il est résolu d'autoriser la direction générale d'entamer le processus de vente du camion servant au premier répondant, selon le processus conforme aux lois et règlements applicables.

– Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

### **03 Transfert de solde – camion de pompiers**

2026-02-36

CONSIDÉRANT la subvention de 150 000 \$ reçue de la fondation John R. McConnell pour l'acquisition d'un véhicule attitré à la désincarcération ainsi qu'une tour de lumière;

CONSIDÉRANT QU'après l'achat du camion, un montant de 44 824,86 \$ est disponible pour l'acquisition de la tour lumière;

Il est proposé par : Mme Helene Gilbert

Et il est résolu :

De transférer la somme de 44 824,86 \$ à la Régie des incendies du Centre-Mékinac, ceux-ci s'engageant à utiliser le montant selon la lettre d'entente signée avec la fondation John R. McConnell.

Qu'une copie de ces factures sera remise à la municipalité pour permettre la reddition de compte !

– Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

### **04 Archive de la régie des incendies**

2026-02-37

Proposé par : Mme Diane Jacob  
Et il est résolu d'autoriser la Régie des incendies du centre Mékinac à entreposer leurs archives temporairement, au 2<sup>e</sup> étage des bureaux de l'Hôtel de Ville de la Municipalité de Hérouxville.

– Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

**05 Levée de la séance**

2026-02-38

Proposé par : Mme Diane Jacob à 17h20.

– Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –